



Fig. 5 et 6. — Congères et difficultés du déneigement



Fig. 7, 8, 9 et 10. — Effet d'un pare-neige sur la R. N. 102 A (altitude 1 300 m). Les congères aval ont 3 m de hauteur et la chaussée est parfaitement dégagée

Devant ce résultat, il fut décidé d'exécuter un assez vaste programme de construction de pare-neige. Pendant plusieurs hivers successifs, l'emplacement et l'importance des congères furent soigneusement notés. Une longueur totale de 1 400 m environ de pare-neige a été construite, tant sur les routes nationales N^{os} 102 A et 536 que sur les chemins départementaux N^{os} 16 et 110.

En particulier, 500 m de pare-neige ont été exécutés au total sur la route nationale N^o 102 A, entre Lanarce, Peyrebelle et Lafayette, répartis en six endroits différents (voir

carte ci-jointe et photographies N^{os} 7 à 10). Entre le col de La Chavade, Lanarce et Peyrebelle, la circulation était très difficile à maintenir et des interruptions d'une durée de 3 à 4 j n'étaient pas rares. Les congères nécessitaient l'emploi d'une main-d'œuvre considérable : une congère de 2 m de hauteur et 100 m de longueur exigeait une équipe de 20 hommes travaillant à la pelle et qui effectuait le déblaiement dans une journée ; aussi, pour la section considérée, il était nécessaire de disposer de 2 ou 3 équipes de cette importance pour ouvrir la voie dans un délai de 2 ou 3 j, soit une dépense de 6 000